

 <p><b>PROJET DE DÉPLACEMENTS DURABLES DU NORD-BASSIN</b></p>	<p><b>Ateliers groupes communaux (Phase 1 – Janv. Fev. 2019)</b></p> <p><b>Audenge</b></p> <p><b>30 janvier 2019</b></p>	
--	--	---

## **Compte Rendu – Groupe Communal Audenge : mercredi 30 janvier 2019**

---

### **1. Contexte et objectif de la réunion**

- **Contexte de la réunion :** Première session du Groupe Communal d'Audenge organisée dans le cadre de la concertation sur le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin d'Arcachon (PDDNB)
- **Date, heure, lieu :** mercredi 30 janvier 2018, 18h à 20h, Salle des fêtes, Mairie d'Audenge
- **Objectifs :**
  - Initier le travail avec le groupe communal d'Audenge
  - Restituer aux participants une synthèse de la concertation préalable réalisée entre le 14 mai et le 30 juin 2018 (bilan quantitatif, présentation des enseignements de la concertation par le maître d'ouvrage)
  - Présenter les modalités des suites de la concertation et du travail à réaliser avec le groupe communal d'Audenge
  - S'appuyer sur l'expertise d'usage des participants pour permettre au Département de la Gironde de positionner les couloirs d'études en :
    - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
    - Identifiant des espaces de moindres enjeux
- **Modalités d'encadrement de la réunion :**
  - Réunion animée par Renaud Dupuy de Neorama, assistant à maîtrise d'ouvrage du Département de la Gironde
  - Présence de l'équipe projet : Alain Leduc, Chef de projet PDDNB, Conseil Départemental de la Gironde + Florent Gestin et Philippe Guignard

### **2. Participants**

**14 personnes** ont signé la liste d'émargement :

**A - Maitres d'ouvrages**

- Nathalie LE YONDRE, Maire d'Audenge
- Alexia NAULEAU, Directrice AUDD,
- PRUNIER Stéphane, COBAN

**B - Milieux forestiers**

- DEGRAVE Hervé, Président de l'association de chasse d'Audenge et conseiller municipal
- HILZHEBER Alain, Vice-président des chasseurs d'Audenge
- DULAS Jean-Claude, chasseur à Audenge et conseiller municipal

**C – Propriétaires fonciers, quartiers proches, agriculteurs, exploitants**

- DECIS André, président Association de chasse, représentant des propriétaires fonciers
- JOURDAIN Patricia, habitante d'Audenge
- PEIGNEY Philippe, habitant Bas Vallon

**D - Riverains et usagers de la RD3**

○

E - Acteurs économiques

- LONGAUD Daniel, président AUDENGECO

F - Secours sécurité

- LAFOURCADE Charles, SDIS 33
- BAQUEY Jean-Marie, président DFCI
- LABÉCOT Julien, DFCI Gironde
- LAQUERRE Marion, DFCI Aquitaine
- VIALARET Émile, habitant de Marcheprime

G - Associations locales

- HOLIK Clarisse, Le Bétey, plage boisée à sauvegarder (CEBA) (départ à 19h25)

### 3. Déroulé de la réunion

L'atelier s'est déroulé selon les **3** phases suivantes :

- **Présentation introductory**
  - Synthèse de la concertation préalable (Renaud Dupuy, Neorama)
  - Compte-rendu du maître d'ouvrage (Alain Leduc, CD33)
  - Suite de la concertation et rôle du groupe communal (Renaud Dupuy, Neorama)
  - Le PDDNB et la commune d'Arès (Alain Leduc, CD33)
  - Présentation des objectifs et de la méthode du travail en tables rondes (Renaud Dupuy, Neorama)
- **Temps de travail en groupe**
- **Synthèse et conclusion : mise en commun du travail réalisé**

### 4. Compte-rendu des échanges

#### 4.1 Présentation introductory

L'intégralité de la présentation introductory du Conseil Départemental de la Gironde et du cabinet Neorama est disponible sur la page internet du Département :

<https://www.gironde.fr/grands-projets/projet-de-deplacements-durables-du-nord-bassin>

Est à noter dans ce premier temps en plénière **l'intervention de Mme Clarisse Holik, représentante du Bétey Environnement et de la CEBA** (Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon). L'ensemble de sa déclaration est disponible en Annexe n°1 du présent document.

#### 4.2 Synthèse du travail en tables rondes

##### 4.2.1 Méthodologie de travail

- Répartition des 14 participants en 2 tables rondes
- Objectif : S'appuyer sur l'expertise d'usage des participants pour permettre au Département de la Gironde de positionner les couloirs d'études en :
  - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
  - Identifiant des espaces de moindres enjeux

- Support de travail : travail sur carte de la commune d'Audenge (avec pré-identification de zones à forts enjeux environnementaux)
- Format d'animation :
  - 1 animateur du cabinet Neorama par table
  - Présence de M. Alain Leduc, Chef de Projet du PDDNB, afin d'apporter, au besoin, des éclairages techniques sollicités par les participants

#### 4.2.2 Synthèse de la table n°1

##### ❖ Enjeux identifiés

- **Enjeux fonciers** : existence d'un centre équestre à l'est de la commune, existence de lotissements et d'un centre d'enfouissement technique sur la ligne RTE Lège-Marquet 2, franchissements agricoles
- **Enjeux environnementaux** : chasse (identifiée comme un enjeu fort), existence d'un parc aux vaches appartenant à une association privée de chasse  
« scénario 2 – catastrophe ! »

##### ❖ Possibles opportunités / Zones de moindre enjeu

- **Valorisation des emprises existantes de la ligne RTE**
  - Les participants précisent qu'il serait souhaitable de valoriser les éléments fragmentants existants (« scénario 2 = ligne RTE »)



Support de travail mobilisé – Table n°1

#### 4.2.3 Synthèse de la table n°2

##### ❖ Éléments de contexte

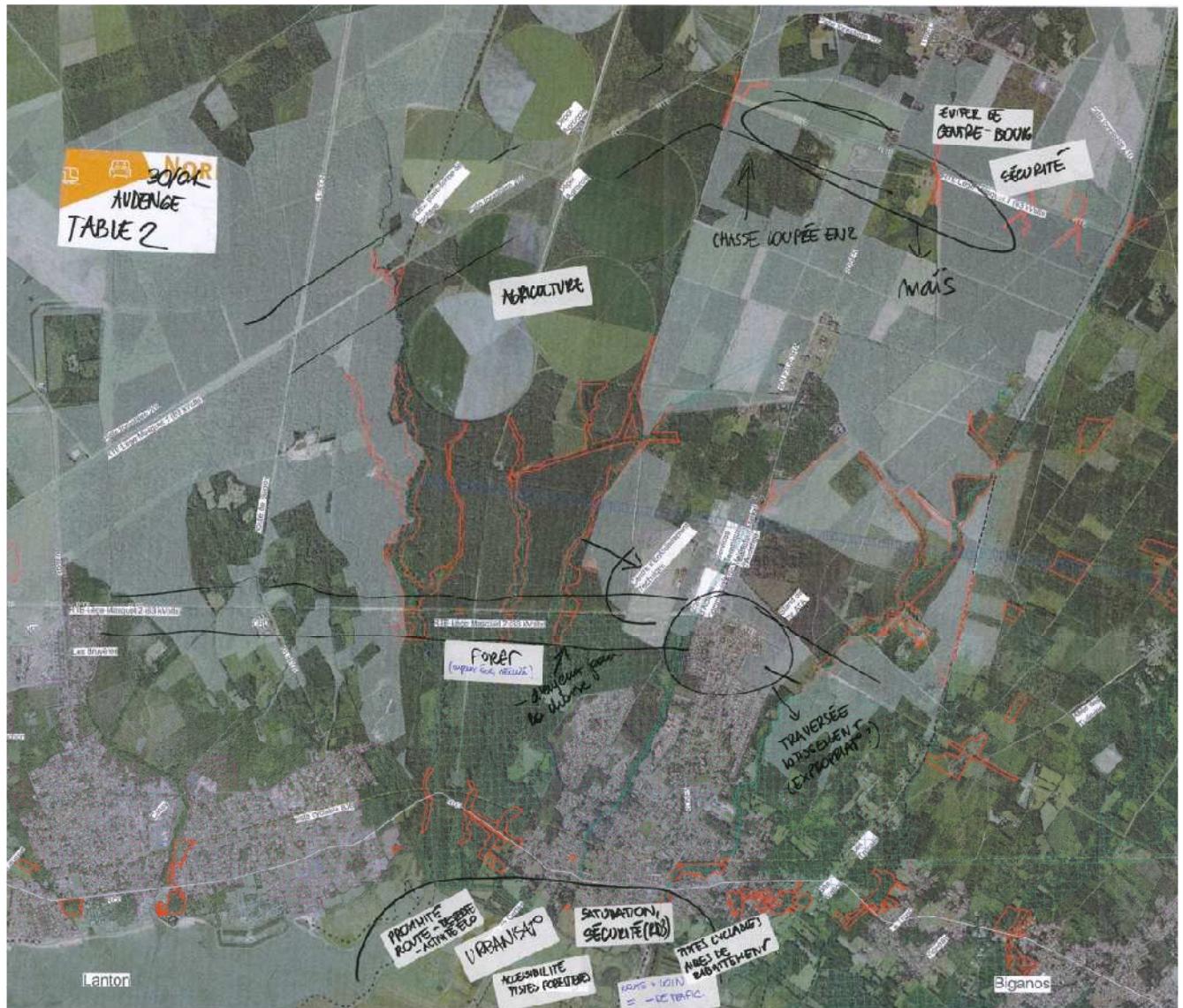
Les participants soulignent la saturation de la RD3 et son incidence sur la sécurité.

##### ❖ Enjeux identifiés

- **Enjeux environnementaux** : forêt (enjeux écologiques, de sécurité et pour la chasse)
- **Enjeux fonciers** : présence de nombreuses exploitations agricoles sur la ligne RTE Lège-Masquet 1 (certaines sur des terrains municipaux), proximité entre la ligne RTE Lège-Masquet 1 et le centre-bourg de Lubec, lotissements traversés par la ligne RTE Lège-Masquet 2
- **Autres éléments à prendre en compte :**
  - Question d'accessibilité des pistes forestières existantes (DFCI, prescripteurs)
  - Urbanisation qui risque de « suivre » le nouvel aménagement routier, en fonction du scénario soit du côté d'Audenge, soit de Lubec
  - Les représentants des chasseurs soulignent que la création d'une nouvelle infrastructure routière le long de la ligne RTE Lège-Masquet 1 « couperait la chasse en 2 »
  - Scénario 2 (RTE Lège-Masquet 1) : traversée de propriétés communales, scénario 3 (RTE Lège-Masquet 2) : traversée de propriétés privés

##### ❖ Possibles opportunités / Zones de moindres enjeux

- Les participants soulignent la présence **d'emprises existantes** (lignes RTE, pistes forestières) et précisent qu'il serait éventuellement souhaitable de les valoriser dans l'hypothèse d'un tracé.
- Certains participants soulignent également l'importance de la proximité d'un nouvel aménagement routier et des zones d'activité économique (Audengeco : « mieux qu'elle ne s'éloigne pas trop »).
- Selon plusieurs participants, dans l'hypothèse d'une nouvelle voie routière, plus elle sera éloignée de la RD3, moins d'usagers l'empruntera.
- Les habitants de Lubec et de Hougeyra soulignent l'importance de nouvelles solutions de desserte autres que la voiture (transports en commun, pistes cyclables, etc.).

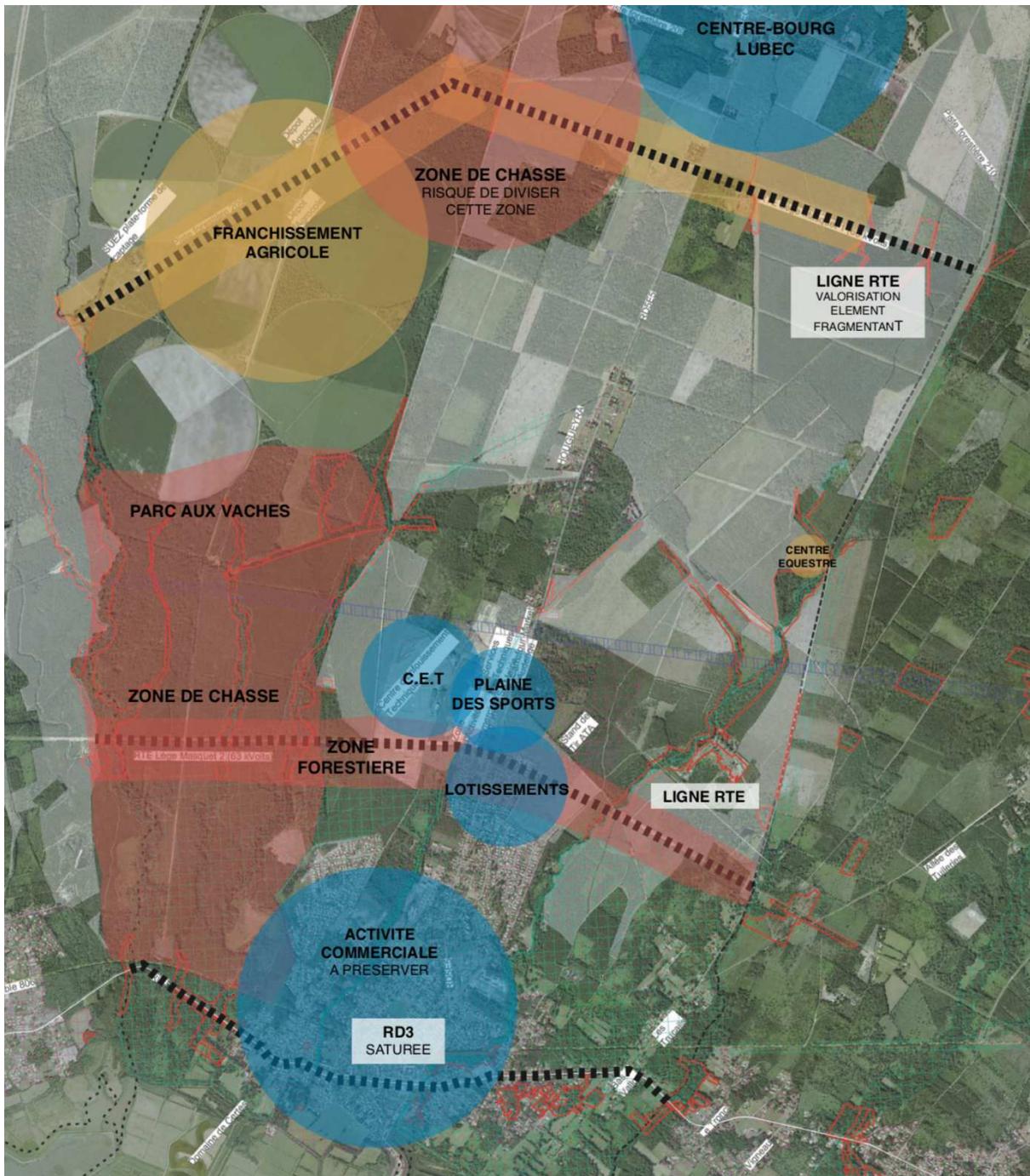


Support de travail mobilisé – Table n°2

#### 4.2.4 Mise en commun du travail en tables rondes

La synthèse des enjeux identifiés par le groupe de travail communal est reportée dans le tableau suivant et projetée sur le schéma ci-dessous :

Secteur	Enjeux identifiés
Commentaires généraux	<p><b>Présente d'une empreinte forestière importante</b> avec enjeux écologiques, de sécurité et pour l'activité de chasse.</p> <p><b>Risque d'extension de l'urbanisation</b> : crainte des participants que la création d'une nouvelle infrastructure routière implique une extension importante de l'urbanisation (du côté d'Audenge pour le scénario 2, et de Lubec dans le cas du scénario 3).</p> <p><b>Préservation de l'activité commerciale</b> : certains participants soulignent l'importance de la proximité d'un nouvel aménagement routier des zones d'activité économique.</p> <p>Se pose la question de <b>l'accessibilité des pistes forestières existantes</b> (DFCI, prescripteurs)</p>
Ligne RTE Lège-Masquet 1 (Scénario 2)	<p><b>Enjeu humain</b> : Proximité du centre-bourg de Lubec.</p> <p><b>Enjeux fonciers</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité de nombreuses exploitations (certaines sur terrains municipaux) et franchissements agricoles.</li> <li>• Traversée de propriétés communales</li> </ul> <p><b>Enjeux vis-à-vis de l'activité de chasse</b> : les représentants des chasseurs soulignent que la création d'une nouvelle infrastructure routière « couperait la chasse en deux ». Présence également d'un parc aux vaches appartement à une association privée de chasse.</p>
Ligne RTE Lège-Masquet 2 (Scénario 3)	<p><b>Enjeux humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité zones d'habitation (lotissements)</li> <li>• Centre d'enfouissement technique</li> </ul> <p><b>Enjeux vis-à-vis de l'activité de chasse</b> Zone de chasse importante de part et d'autre de la ligne RTE.</p> <p><b>Enjeux environnementaux et sécuritaires</b> : présence d'une zone forestière importante de part et d'autre de la ligne RTE.</p>



Projection des enjeux identifiés par le groupe communal d'Audenge

## 5. Communiqué Le BETEY plage boisée à sauvegarder

Le BETEY, plage boisée à sauvegarder

Association de protection de la nature sur le Bassin d'Amvrachon

Projet de déclassement durable

Nord Bassin

Exposé à la réunion de concertation du 30/01/19

Nous nous remercions de votre participation

Nous sommes également opposés à ce projet de route enroulante le long du bassin par le foret retro littoral

Révisions

① Il faut respecter l'avis des citoyens exprimé lors du CNDP. <http://LeBeteY.com> de la grande de 0607020357 14 avenue du Mal Secher 93510 Stains-les-Bains (dans les deux électriques sur le 610 (par ex.)

② Choix de l'itinéraire : Pouvez-vous nous présenter la tracé fort à qui devrait relever et à l'origine systématique ? La référence au site annulé par 2 fois par le tribunal administratif est curieuse

③ Solution qui ne fait que reporter le problème, accélérant au pire niveau du Nord Bassin sans aider ceux qui n'ont pas de voiture

④ raisons environnementales de sécurité publique : pollution accrue derrière franchissement sur la jaune, le offre, le promeneurs un "mur de Berlin"

⑤ couvrir à l'arête de la forêt 2018-1316 et 16/10/18 "... profond ... des masures cherchent à la hantise" Clémence H

je demande que cette déclaration soit inscrite dans le procès verbal de la séance